SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Un ponton sur la mare des Touches

La mare des Touches, créée grâce à un appel à projet, a été aménagée d'un ponton. Au printemps, une armoire pédagogique viendra finaliser le projet. PHOTO : CO

Dans le cadre du projet Trame verte et bleue créé par la Région, la commune s'était positionnée en 2019 sur un appel à projet : « Créer une mare dans un terrain communal ».

Creusée en 2020 dans un terrain humide à proximité du lieu-dit Les Touches, la mare s'est remplie immédiatement, alimentée par une source. Pour compléter l'aménagement, la création d'un ponton en châtaignier a pu être réalisée en début d'année et bientôt une armoire pédagogique va être installée pour mieux comprendre les insectes et les amphibiens qui vivent dans les mares ainsi que des conseils pour créer sa propre mare.

« *Les mares sont un élément constitutif de la Gâtine au même titre que les haies et les arbres têtards*, précise Johann Baranger, le maire de Saint-Pardoux. *Nous sommes sur une terre humide et argileuse, autrefois les mares étaient creusées pour récupérer l'argile utilisée pour la construction, mais aussi pour abreuver les troupeaux ou capter les eaux pluviales. Elles avaient l'avantage de créer des espaces de biodiversités. Mais les mares ont besoin d'être entretenues car elles s'envasent et se bouchent, parfois par l'action des hommes.* »

Quatre autres mares restaurées

Le projet Nature et transitions, établi en 2023 sur deux ans avec la commune, visait à améliorer les connaissances sur la biodiversité et à conduire des actions de restauration écologique. Dans ce cadre, l'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) a accompagné la commune dans la restauration de quatre mares publiques dans les lieux-dits la Vouzalière, la Russilière et la Chenulière. Les premiers travaux de curage ont eu lieu en octobre 2023.